

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Pierre Martin

<https://www.cadre21.org/membres/32b1eda74689f6144589979e>

Date d'obtention : 2021-04-14 19:48:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'un processus encadrant, simple, de collaboration entre les divers organismes (école, DPCP et police) et uniformisant. Cette méthode détermine bien mon mandat en tant qu'intervenant scolaire. Ceci en prenant en considération les besoins des jeunes. Elle simplifie le processus d'intervention, le rendant ainsi plus efficace. Le jeune devient alors mieux protégé (identification des besoins, limitation de la propagation des contenus et rapidité de l'intervention). L'intégrité de l'élève est mise de l'avant sous ses diverses formes (psychologique, physique, social, etc.) On veut minimiser les impacts négatifs que ce dernier peut subir. Ceci dans une perspective éducative répondant à la mission du milieu scolaire. Tout comme elle répond aussi aux besoins de nos partenaires. Une fluidité du processus devient observable.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Ma réponse peut sembler courte, mais est bien représentative des changements que la formation m'apporte. Cette dernière donne des balises claires et devient sécurisante. Le processus d'intervention est limpide et déterminé. Bref, je possède désormais une formule éprouvée, facile à suivre et qui répond aux besoins des acteurs concernés, ceci tout partenaires confondus.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De bien respecter la méthode à suivre. Ceci dans le cadre bienveillant habituel de nos interventions. Le respect dudit processus m'aidera à bien identifier les éléments à prendre en considération (nature, etc.). Bref, faire preuve de rigueur, dans un contexte chaleureux, pour assurer une démarche probante guidant vers les interventions les plus appropriées.